

SMIC : hausse de 0,3% au 1er janvier 2013

Comme annoncé par Michel Sapin, le salaire minimum va augmenter uniquement grâce à l'inflation.

Le salaire minimum augmentera de 0,3% au 1er janvier, à 9,43 euros bruts l'heure, selon plusieurs membres de la réunion de la Commission nationale de la négociation collective (CNNC). Cette revalorisation, annoncée par le ministre du Travail, Michel Sapin, devant la CNNC, correspond à la stricte augmentation légale, après une hausse de 2% au 1er juillet, dont un coup de pouce de 0,6%.

Plus d'informations à venir...